

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 28 décembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021

2021 V. 396 Vœu relatif à la responsabilité environnementale des fêtes de fin d'années

Le Conseil de Paris,

Considérant l'attachement des parisiens et des acteurs économiques de la capitale aux périodes de fêtes de fin d'année, moments de convivialité, d'expression de la solidarité, d'embellissement de la ville et de soutien au commerce de proximité ;

Considérant l'engagement de Paris dans la lutte contre le réchauffement climatique, les mesures prises pour réduire l'impact de notre activité économique sur notre environnement et les différentes politiques publiques menées par la Ville comme le Plan Climat, la feuille de route économie circulaire, le futur schéma de la commande publique responsable, la réduction des déchets ou le soutien affirmé à l'économie sociale et solidaire ;

Considérant le soutien affirmé de la Ville de Paris aux initiatives citoyennes et aux commerces de proximité qui contribuent aux festivités, comme les illuminations, les marchés de Noël, ou la pose de sapins dans l'espace public et aux abords des équipements municipaux ;

Considérant l'opportunité que représentent les fêtes de fin d'année pour sensibiliser les habitants et les partenaires économiques à la lutte contre le réchauffement climatique et à la réduction des déchets ;

Considérant la politique menée depuis plusieurs années par la ville afin d'assurer un usage des illuminations de Noël durable et respectueux de l'environnement, en demandant aux commerçants d'installer des ampoules à basse consommation de type « Leds », de réduire significativement la durée de mise en lumière et en exigeant, dans le cadre des conventions passées pour le financement des illuminations, le recours à des partenaires respectant les critères sociaux et environnementaux ;

Considérant les efforts importants déjà déployés par la ville pour organiser la collecte et le recyclage de plus de 100.000 sapins chaque année en broyat, notamment pour les espaces verts parisiens ;

Considérant que malgré ces efforts, la consommation de sapins naturels coupés reste impactante pour l'environnement et que lorsqu'ils sont abandonnés sur l'espace public ils engendrent de la saleté et un surcroît de travail pour les éboueurs ;

Considérant les initiatives prises par de nombreux arrondissements en matière de fêtes de fin d'année écoresponsables et tout particulièrement celle prise par le 12ème arrondissement de Paris qui favorise la mise en place, lorsque cela apparaît pertinent, d'alternatives durables aux sapins naturels coupés dans l'espace public telles que des plantations ou la réalisation d'œuvres en lien avec des artistes, des artisans ou encore la communauté éducative ;

Sur proposition de Léa VASA, Chloé SAGASPE, Raphaëlle RÉMY-LELEU, Frédéric BADINA et les élu·e·s du Groupe Écologiste de Paris (GEP), au nom de l'Exécutif,

Émet le vœu que la Ville de Paris :

- Déploie un programme de sensibilisation du public pour promouvoir la consommation responsable à l'occasion des fêtes de fin d'année ;
- Travaille davantage, en lien étroit avec les mairies d'arrondissement, au développement de nouveaux types de décorations, permettant l'usage de matériaux écoresponsables et issus de l'économie circulaire, ainsi qu'à des installations d'œuvres artistiques réutilisables qui devront contribuer à l'ambiance festive de Noël ;
- Poursuive son action en matière de collecte et de broyat, notamment en collectant les sapins qui, malgré les très nombreux points de collecte, auraient été mis aux encombrants, en mettant à disposition les outils de broyat lorsque les mairies d'arrondissement organisent des collectes ponctuelles et en accompagnant de manière encadrée la mise à disposition du broyat, en particulier pour des initiatives citoyennes (permis de végétaliser, compostage, jardins partagés) ;
- Continue d'intégrer des critères sociaux et environnementaux aux commandes, marchés et opérations relatives aux fêtes de fin d'années organisés et soutenus par la ville (marchés de Noël, illuminations, décorations, etc.).